

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1995)**

Heft 27

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

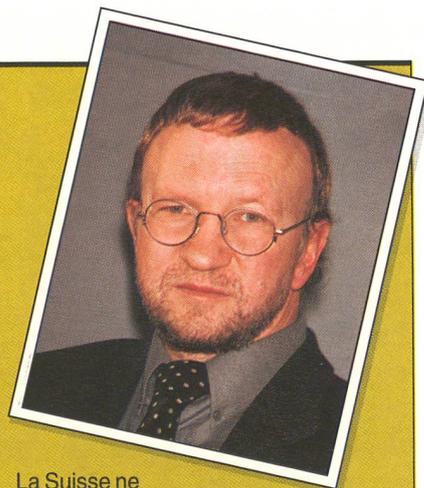
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La Suisse, un paradis pour les chercheurs ?



Lors d'une rencontre des institutions européennes de promotion de la recherche, nous avons esquissé les principales caractéristiques de la politique suisse en matière de recherche. Notre système de planification à moyen terme de la recherche, retenu dans le fameux message quadriennal du Conseil fédéral sur l'encouragement de la recherche scientifique, a suscité un intérêt particulier. Nos partenaires européens ont relevé, avec un brin de jalousie, qu'un tel système serait impensable chez eux. Jamais leurs gouvernements et parlements ne se laisseraient dicter des contenus de recherche prioritaires, jamais ils ne s'engageraient financièrement dans des crédits-cadre de quatre ans. La Suisse, un vrai paradis pour les chercheurs et les institutions de promotion de la recherche!

Le représentant suisse a eu vite fait de remettre les pendules à l'heure en montrant que la réalité était nettement moins souriante. Cette année, le Fonds national suisse (FNS) a obtenu un crédit de 35 millions de francs, soit 10 pour cent de moins que promis pour le programme pluriannuel en cours. Deux mois seulement après l'approbation du message 1996-1999 par le parlement, la promesse faite dans ledit message de ne pas réduire encore les crédits réservés à la recherche fondamentale et de concéder au FNS une croissance nominale de 2,5% a été rompue. Les moyens financiers alloués au FNS par le Conseil fédéral dans son budget 1996 sont nettement inférieurs à ceux prévus dans le message. Une croissance zéro, voilà la nouvelle devise. Le scénario est le même en ce qui concerne les programmes

prioritaires. Planification quadriennale ou pas, le FNS ne savait toujours pas, début décembre 1995, de quel montant il disposerait en 1996 pour ses programmes!

Nos collègues européens ont pu se rassurer; leurs systèmes de promotion de la recherche, certes entachés d'incertitudes, n'étaient finalement pas si mauvais que ça. Plutôt que de mettre en avant des concepts poudre-aux-yeux et des crédits cadre qui n'engagent personne, mieux vaut se battre année après année pour avoir sa part des subventions! Prenons le système allemand. Le Bund et les Länder, renonçant aux ambitieux et spectaculaires programmes portant sur

«Planification quadriennale ou pas, le FNS ne savait toujours pas, début décembre 1995, de quel montant il disposerait en 1996 pour ses programmes!»

le long terme, garantissent à la communauté scientifique nationale une croissance petite, mais réelle, par le biais d'accords directs échappant aux batailles budgétaires annuelles.

Les coupes budgétaires, qui hypothèquent les perspectives du FNS pour l'année prochaine et font de la place scientifique suisse un partenaire peu fiable en termes de collaboration internationale, dévoilent la faiblesse du système suisse. La Confédération fait des promesses financières qu'elle doit reprendre aussitôt sous la pression de l'épargne. Les engagements financiers et les objets de recherche retenus suivent des trajectoires différentes, sans éléments de liaison, sans points de convergence.

La Suisse ne pourra continuer sur la voie de la planification pluriannuelle, sans stabiliser préalablement ses conditions cadre. Une solution possible serait que les partis gouvernementaux se mettent d'accord à moyen terme sur des priorités par secteur politique dans le cadre d'un programme gouvernemental. La stratégie des réductions linéaires sur toute la largeur du champ politique serait, certes, la plus simple, mais elle irait totalement à l'encontre des intérêts des acteurs qui dépendent des subventions. Rien n'est plus dispendieux dans le domaine de la promotion de la recherche qu'une politique du stop-and-go. La place scientifique a besoin de savoir quelle importance réelle comparée à d'autres secteurs le Conseil fédéral lui accordera ces prochaines années. Elle pourra ainsi proposer des projets qui soient plus proches des réalités financières. Par ailleurs, les acteurs politiques de la recherche seront mis en mesure de pondérer les promesses faites, autrement dit de les relativiser en fonction de l'état de santé des finances fédérales.

Hans Peter Hertig
Secrétaire général
du Fonds national

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au: Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne
Téléphone (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable: Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne. Réalisation: CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève. Rédaction: Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Derek Christie, Franz Auf der Maur.

Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.

Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.